



DAVID GRAHAM, député

le 14 octobre, 2016

Comité spéciale sur la réforme électorale
Soumis par courriel
OGGO@parl.gc.ca

Cher Membres du Comité spécial sur la réforme électorale,

En vertu de la motion adoptée le 7 juin sur la création du comité spécial sur la réforme électorale et les consultations publiques sur la question de la réforme électorale, je vous informe des résultats de nos consultations dans la circonscription de Laurentides—Labelle.

La circonscription de Laurentides—Labelle est énorme, quelque 40 fois plus grande que l'île de Montréal avec 43 municipalités et une population qui ne peut pas réalistement se concentrer autour d'une ou deux tables-rondes. Le service internet est parmi les pires au Canada et ne donnerait pas une opportunité égale à tous de participer. Nous avons ainsi choisi de faire nos consultations équitablement pour tous les résidents, peu importe la géographie, la situation économique ou la capacité technique, par courrier traditionnel via un envoi collectif.

Notre envoi collectif à tous les résidents de la circonscription de Laurentides—Labelle adressait plusieurs questions sur les consultations en cours du gouvernement. Il a été diffusé au début de septembre 2016. La réforme électorale était clairement abordée dans une section consultative avec coupon réponse-détachable et retour gratuit par la poste. Cette question était :

CONSULTATIONS

Le gouvernement sollicite votre opinion sur l'avenir de notre système de vote (plus d'un choix de réponse possible = système mixte):

- Le système de vote actuel** (celui qui accumule de voix l'emporte)
- Le vote préférentiel** (les 2e, 3e, 4e... candidats sont considérés jusqu'à ce qu'un candidat emporte la majorité des voix)
- Le vote proportionnel** (les voix vont aux partis plutôt que de choisir le député)
- Le vote devrait être obligatoire**
- C'est à nos députés au parlement** de faire la recherche et de choisir les meilleures options
- Je ne sais pas / je veux apprendre davantage

page 1 de 3

Sur cette question, nous avons reçu 86 réponses :

- (29) Le système de vote actuel
- (15) Le vote préférentiel
- (32) Le vote proportionnel
- (37) Le vote devrait être obligatoire
- (7) C'est à nos députés au parlement de faire la recherche et de choisir les meilleures options
- (11) Je ne sais pas / je veux apprendre davantage

De ces réponses, 2 suggéraient un système mixte entre le système actuel et le préférentiel, une combinaison qui n'est pas tout-à-fait claire. Trois suggéraient un système mixte entre le système actuel et le proportionnel. Deux suggéraient un système mixte entre le préférentiel et le proportionnel.

Par pourcentage des réponses, nous avons alors:

- (27,9 %) système actuel pur
- (2,3 %) système actuel mixte préférentiel
- (3,5 %) système actuel mixte proportionnel
- (12,8 %) préférentiel pur
- (2,3 %) préférentiel mixte proportionnel
- (31,4 %) proportionnel pur
- (43,0 %) vote obligatoire
- (8,1 %) décision aux députés
- (12,8 %) ne sait pas ou veut en apprendre davantage

Dans la section « commentaires », plusieurs ont davantage expliqué leurs réponses, et une seule réponse exprimait que le vote ne devrait jamais être obligatoire. Nous n'avons par contre reçu aucun commentaire suggérant un besoin d'un référendum pour mettre en place des changements. L'appui pour le vote obligatoire est très élevé.

Des 74 400 copies transmises de cette consultation, nous avons un taux de réponse d'environ 0,11%, ou 11 par dix mille. Parmi ceux qui ont exprimé une opinion, nous ne trouvons aucun consensus, mais c'est clair que nous ne trouvons pas d'énormes objections au système actuel dans notre circonscription. 40 réponses, soit 46,5 %, privilégient des systèmes à représentant unique (système actuel ou système préférentiel) contre 32 réponses, soit 37,2 %, qui veulent un système partiellement ou complètement proportionnel. 14, ou 16,2 %, n'ont pas indiqué une préférence. La priorité est, ainsi, de garder un député par circonscription, et une circonscription par député, que ça soit par le système majoritaire uninominal ou par un de la grande variété de systèmes préférentiels.

En tant que député d'une circonscription plus grande qu'une centaine de pays, j'exprime mon inquiétude sur quelques points qui me préoccupent sur la question de la réforme électorale.

1. Je n'accepte aucun système qui crée deux classes de députés: ceux qui ont une circonscription et ceux qui n'ont pas de circonscription. Nous sommes imputables à nos circonscriptions d'abord et avant tout, et un système qui met plus d'emphase sur les formations politiques et moins sur les enjeux quotidiens des citoyens n'est pas acceptable. Ainsi, si nous allons vers un système où une portion des députés n'ont pas de circonscriptions et sont choisis par leur parti, ils ne servent carrément à rien, et dilue la voix de ceux qui ont des circonscriptions. Il vaudrait mieux simplement donner aux whips des votes pondérés pour arriver au même résultat, ce qui ouvrirait une différente boîte de Pandore.

2. Ma circonscription est énorme, à 19,694 km carrées avec quelque 43 municipalités. Pour tout système proportionnel, de plus grandes circonscriptions seraient créées car plusieurs seraient combinées. Dans Laurentides—Labelle, nous avons 20 communautés de moins de 1 000 résidents et 2 avec moins de 100 résidents.

Si des circonscriptions rurales sont combinées, la concentration de députés s'accroîtra dans les villes où se trouve la majorité des électeurs. Ainsi les petites communautés, qui cherchent à se faire entendre, seront sûrement oubliées dans beaucoup de cas. Si nous combinons Laurentides—Labelle, par exemple, avec les circonscriptions voisines de Pontiac et Argenteuil—La Petite Nation, nous retrouverions une circonscription de 55,692 km carrés avec 128 municipalités, dont une serait Gatineau.

Si au lieu, on réunissait les circonscriptions de la région administrative des Laurentides, la circonscription toucherait Laval d'un bout et Parent à l'autre, et aurait plus d'un demi-million de résidents à travers 76 municipalités. Les communautés petites et éloignées n'auraient aucune chance (ou très très peu) d'être vues et entendues par un des six députés, ceux qui représentent les circonscriptions actuelles de Laurentides—Labelle, Rivière-du-Nord, Argenteuil—La Petite Nation, Mirabel, Sainte-Thérèse-de-Blainville et Rivière-des-Milles-Isles, qui devraient concurrencer dans les secteurs populeux. Ainsi, les systèmes proportionnels créent un danger particulier pour les circonscriptions en région.

En considérant la question de la réforme électorale, je vous demande ainsi de porter une attention particulière aux besoins du Canada rural, et non pas seulement des centres urbains.

Merci de votre travail et bonne continuité.



DAVID GRAHAM, député

Laurentides—Labelle